



Projet co-financé par :  
L'Union Européenne



## « Médias communautaires, pour une information citoyenne »

### CONTEXTE

L'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, à laquelle le Maroc adhère, stipule que « *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* ». La liberté d'expression, qui se traduit notamment à travers la liberté de la presse, l'indépendance et le pluralisme des médias, et le droit pour tous les citoyens à l'information et la communication constitue un élément fondamental du processus de démocratisation et de développement de la société civile. Pourtant, le Maroc demeure un pays où la liberté d'expression et d'information souffre de fortes restrictions.

Certes, des réformes notables ont été entamées dans ce champ et des chantiers sont en cours, mais les avancées réalisées demeurent fragiles et inachevées. La suppression du monopole de l'Etat en matière de radiodiffusion et de télévision, en 2005, avec la création de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), n'a pas débouché sur la pluralité escomptée. Le processus de réforme du code de la presse, mené en 2008 et en 2009 n'a pas abouti à un cadre juridique garantissant la liberté d'expression et la loi ne prévoit pas l'attribution de licence pour opérer des médias audiovisuels à caractère associatif ou communautaire, à ne pas confondre avec les radios privées à caractère commercial. Par ailleurs, il n'existe pas, à l'heure actuelle de cadre législatif régissant les médias électroniques et protégeant ainsi les cybernautes.

Pour pallier à ces carences, un débat national intitulé « médias et société », qui réunit les différents groupes parlementaires, le SNPM, la FMEJ, le Ministère de la Communication et des organisations nationales de défense et de promotion des droits de l'Homme, a été impulsé en mars 2010. Il vise à échanger sur la place et le rôle des médias au sein de la société marocaine au profit d'un exercice démocratique de la liberté d'expression. Malgré cette volonté affichée de la part du gouvernement d'aller vers une plus grande liberté d'expression, on constate une augmentation des violations à l'encontre de la liberté d'expression, notamment dans la presse écrite mais aussi de plus en plus dans les médias électroniques et à l'encontre de citoyens, internautes, et une faible appropriation des médias par les citoyens.

Au Maroc, où une partie importante de la société civile est exclue du processus d'information et de communication traditionnel, les médias alternatifs jouent un rôle crucial car ils permettent une participation de la population pour une société de l'information plus juste et équitable, qui inclut la voix de pauvres et des marginalisés. Internet ouvre le champ d'action à toute personne ou association, qui souhaite donner son avis, écrire des articles, mettre des photos, des vidéos ou des reportages radios en ligne. Mais, du fait de la fracture numérique, de l'analphabétisme, des enclavements de régions toutes entières, cet outil n'est pas suffisant et les radios communautaires, dans la perspective de la régionalisation engagée par le Maroc, constitueraient sans conteste un moyen fondamental d'accès des populations à l'information et d'expression pour impulser les débats sur la gouvernance locale, sur la démocratie locale participative mais aussi sur le vécu des gens.

### LE PROJET

En soutenant une appropriation de l'espace public à travers lequel le citoyen peut s'exprimer directement et librement sur les sujets qui le concernent (problématiques sociales, politiques, culturelles, économiques, question du genre, etc.) le projet « Médias communautaires, pour une information citoyenne » vise à

contribuer au renforcement des fondements de la démocratie par l'élargissement du champ des libertés publiques, notamment la liberté d'expression et des médias au Maroc et plus globalement dans les pays de la région Maghreb-Machrek.

Par ses activités de réflexion, de diagnostic, de plaidoyer et de monitoring, le projet contribuera à renforcer les organisations de la société civile dans leur rôle de proposition et de plaidoyer pour une réforme du secteur des communications qui garantisse les valeurs de liberté d'opinion, de pluralisme, dans le respect de l'éthique et la déontologie et l'ouverture du champ médiatique aux radios communautaires.

Il vise aussi à renforcer les capacités techniques et éthiques des acteurs associatifs à promouvoir et animer des médias communautaires / associatifs et diffuser une information alternative, de qualité et accessible, ancrée dans la réalité des populations ; par la mise en œuvre d'un programme de consultation, de formation technique et de connectivité et de rencontres avec des acteurs nationaux et internationaux clés.

Enfin, le projet favorisera une implication des citoyens dans la participation politique et sociale en encourageant l'expression en temps réel sur des sujets qui la concerne, notamment via l'animation de médias associatifs (électroniques) pilotes dans le cadre du projet (Blogs, diffusion d'une émission mensuelle – Web radio).

## **LA RENCONTRE**

L'objectif de cette rencontre est double :

- discuter et formuler des propositions pour une réforme du secteur des communications qui garantisse les valeurs de liberté d'expression et d'opinion et pour la mise en œuvre d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires ;
- évaluer les attentes et problèmes ressentis en terme d'information et de communication par les acteurs de la société civile.

Considérant le climat actuel de débats sur les réformes constitutionnelles et sur le code de la presse, particulièrement favorable et propice pour apporter des amendements et des propositions qui viendront combler les vides juridiques existants, nous devons saisir cette opportunité pour participer pleinement au chantier de réformes en cours et être force de propositions.